



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 20 juin 2025 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Iñaki ECHANIZ

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 29
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE,
- Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à M. Nicolas MALEIG,
- M. Patrick NAVARRO donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Monique ASSO.

29 - PRESENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Monsieur le Maire explique que depuis le 1er janvier 2021, le Rapport Social Unique (RSU) remplace le bilan social. Il est désormais établi chaque année. Le RSU est une enquête statistique permettant de connaître l'état de l'emploi territorial et de suivre son évolution. Le RSU est un outil générateur de dialogue social.

Il permet notamment de :

- Réaliser un état des lieux des données RH afin de mieux connaître notre collectivité, ses spécificités (absentéisme, formation, mouvement de personnel...), mesurer l'évolution des données sur plusieurs années.
- Construire une stratégie RH en anticipant les besoins (départ en retraite, évolution des métiers, besoins en formation...), mettre en place une GPEEC, décider des grandes orientations RH et des priorités à traiter dans le cadre des contraintes budgétaires.

- Communiquer avec l'ensemble des acteurs de la collectivité en adaptant les méthodes et process de travail, construire des outils d'aide à la décision pour les élus, communiquer et travailler avec les différents services.
- Edicter les futures lignes directrices de gestion afin de définir la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines ainsi que les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.
- Animer le dialogue social.

Le RSU 2023 est présenté à l'assemblée pour information et pour observations éventuelles.

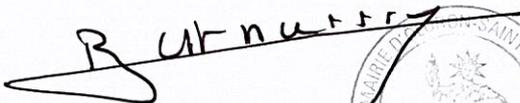
Oui cet exposé,

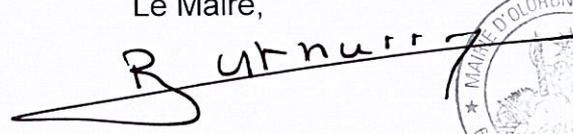
Oui cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **PREND ACTE** du Rapport Social Unique 2023 présenté au Comité Social Territorial du 4 juin 2025.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 20 juin 2025.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 26/06/2025




Le Maire,


Bernard UTHURRY